

# COMPTE-RENDU du conseil municipal de Viviers-du-Lac

## Séance du 11 avril 2022

Nombre de Conseillers : En exercice 19 Présents 16 Votants 17

Le lundi 11 avril 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

**Étaient présents :** M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, Mme SPIRITO Marianne, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène.

**Pouvoir(s) :** M. PACCARD donne procuration à M. AGUETTAZ

**Absent(s) :** M. BENET, M. PLUCHE,

*Convocation du conseil municipal envoyée le mardi 5 avril 2022,*

*Affichage de la convocation le mardi 5 avril 2022.*

- Madame Nathalie MARTINEZ a été nommée secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu de la séance du 7 mars 2022,

### 1. Délibération D2022\_022

#### Dérogation municipal au repos dominical

Dans le cadre de la suppression du P.N. n°18 et de l'implantation de 2 ouvrages d'art (routier et piéton) sur le chantier situé 198 chemin du mont Hymette, sur le territoire de la commune de Viviers du lac, l'entreprise RAZEL-BEC sollicite de la commune une dérogation au repos dominical pour les dimanches 20 mars, 27 mars, 10 avril et si besoin le 29 mai 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **EMET** un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical présentée par l'entreprise RAZEL-BEC pour les dimanches 20 mars, 27 mars, 10 avril et 29 mai 2022 dans le cadre de la suppression du passage à niveau n°18.

### 2. Délibération D2022\_023

#### Fiscalité : taux d'imposition communaux 2022

Considérant l'augmentation de la masse salariale et le programme d'investissement 2022, Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux finances, propose au conseil municipal une augmentation modérée de la fiscalité locale de 2 %.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **FIXE** pour l'année 2022 les taux d'imposition directs locaux suivants :
  - ✓ Taxe sur le foncier bâti : 26,94 %
  - ✓ Taxe sur le foncier non bâti : 64,54 %

### 3. Délibération D2022\_024

#### Provisions pour créances douteuses

Considérant l'état des restes au 31 décembre 2021, la provision 2022 à constater pour dépréciation des créances s'élève à 110 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **FIXE** le montant de la provision pour créance douteuse à 110 € pour l'année 2022,
- **FIXE** le montant de la reprise sur provisions pour créances douteuses à 815 € considérant la nouvelle évaluation du risque de non recouvrabilité.
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits aux articles 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » et 7817 « reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

## COMPTE-RENDU du conseil municipal de Viviers-du-Lac Séance du 11 avril 2022

### 4. Délibération D2022\_025 Budget primitif 2022

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux finances, présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'année 2022, lequel, compte tenu de l'augmentation de la masse salariale et du programme retenu pour les opérations d'investissement, a été élaboré en retenant comme hypothèse une augmentation modérée des taux d'imposition et un nouvel emprunt pour le financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2022 qui se résume ainsi :
  - ✓ Recettes et dépenses de fonctionnement : 2.238.373,79 €
  - ✓ Recettes et dépenses d'investissement : 3.979.381,00 €

### Questions / Informations diverses :

- Conseil d'école du 29/03/2022 : compte rendu,
- Réunions de quartiers : démarrage à compter du 12 mai 2022,
- Frelon asiatique : Grand lac souhaite faire une sensibilisation auprès des apiculteurs, la commune finance l'acquisition d'un piège à frelon asiatique,
- Prochain conseil municipal : 2 mai 2022 à 19h30, salle Henri BLANC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h15.

**Le Maire,**  
**Robert AGUETTAZ**

## FONCTIONNEMENT

BP 2022

RECETTES

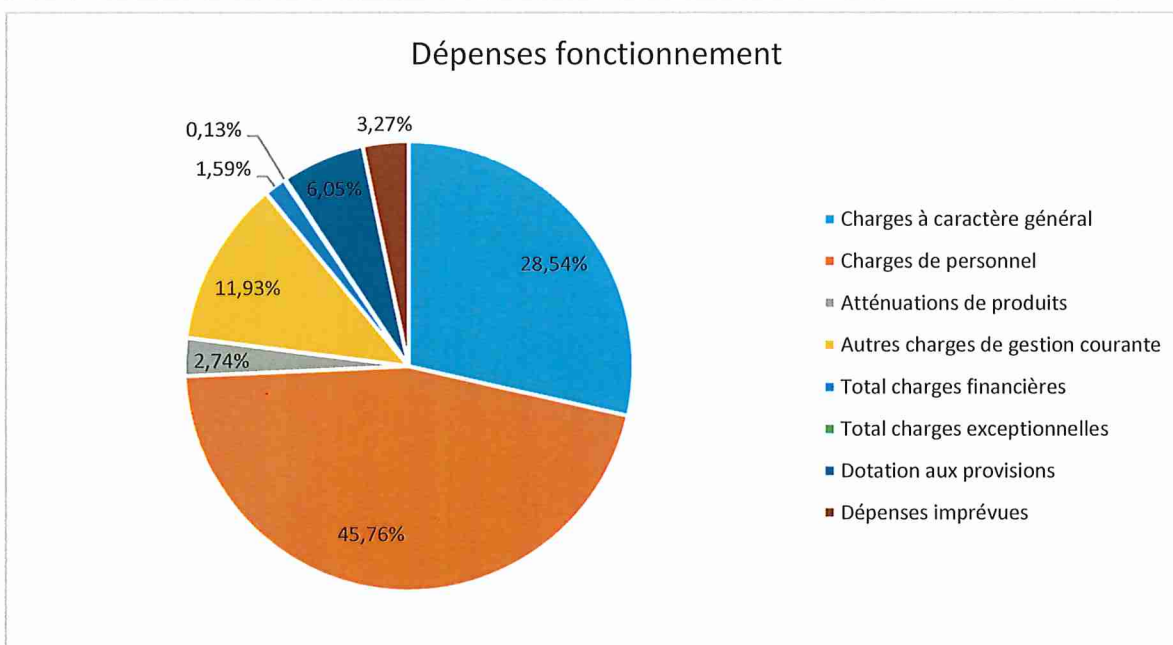
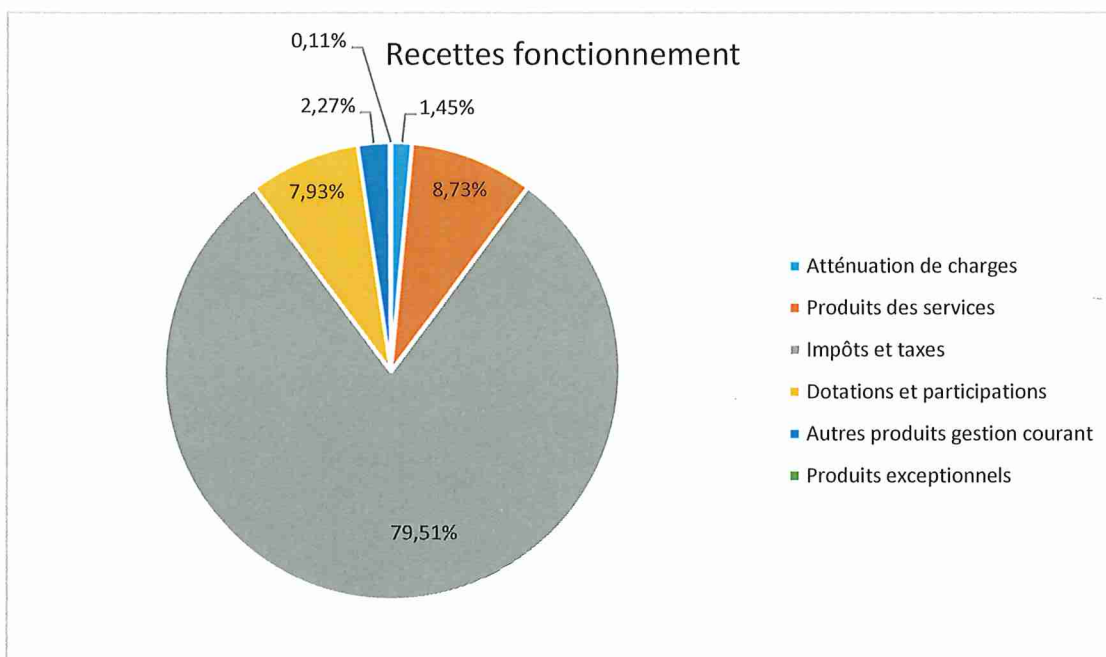
13	Atténuation de charges	19 000 €
70	Produits des services	114 200 €
73	Impôts et taxes	1 040 730 €
74	Dotations et participations	103 750 €
75	Autres produits gestion courant	29 670 €
77	Produits exceptionnels	1 500 €
78	Reprises sur amortissements	815 €
042	Opération d'ordre entre section	10 000 €
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (a)</b>	<b>1 319 665 €</b>

DEPENSES

11	Charges à caractère général	353 900 €
12	Charges de personnel	567 500 €
14	Atténuations de produits	34 000 €
65	Autres charges de gestion courante	147 910 €
	<b>TOTAL GESTION DE SERVICES</b>	<b>1 103 310 €</b>
66	Total charges financières	19 700 €
67	Total charges exceptionnelles	1 600 €
68	Dotation aux provisions	110 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 124 610 €</b>
22	Dépenses imprévues	75 000 €
042	Amortissement des immobilisations	40 500 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES (b)</b>	<b>1 240 220 €</b>

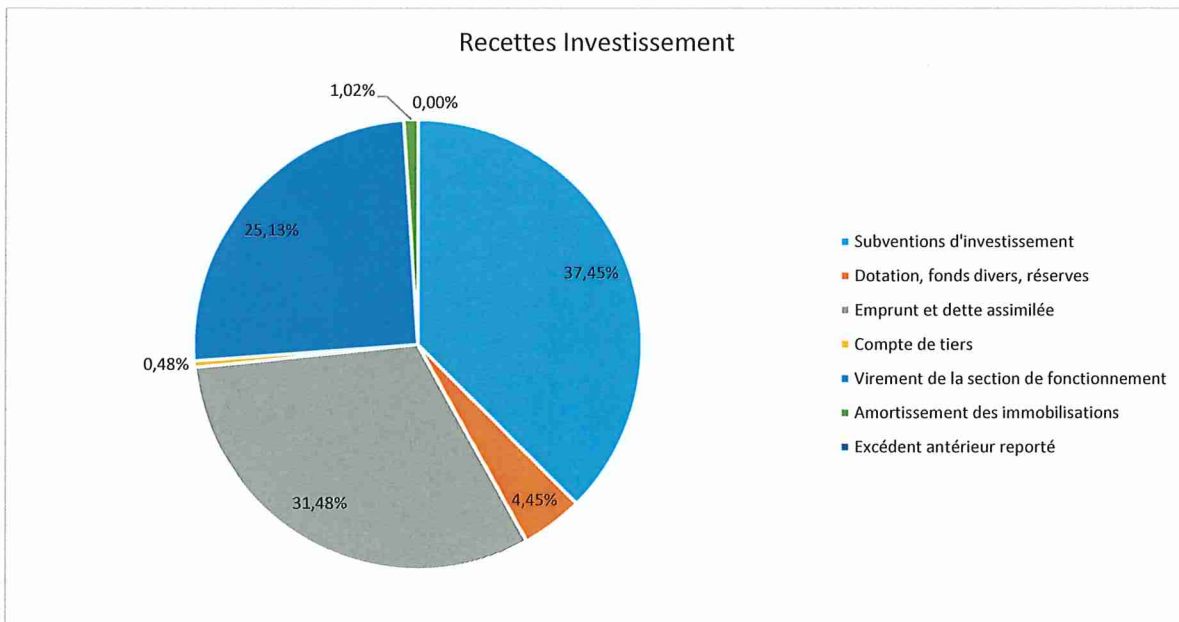
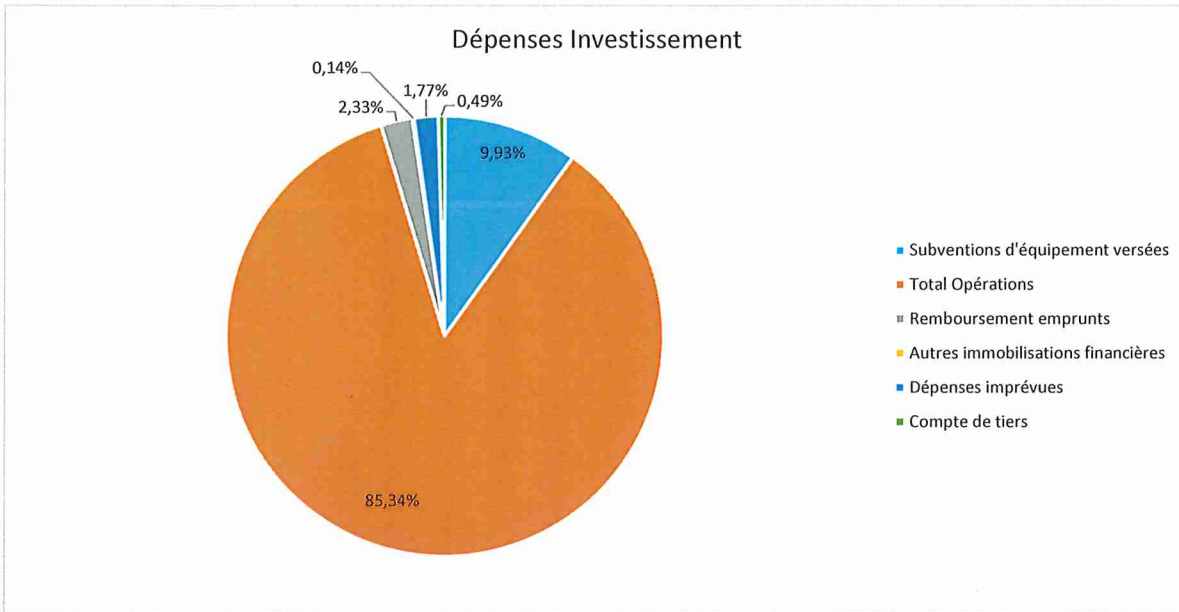
	<b>RECETTES - DEPENSES (a) - (b) = (c)</b>	<b>79 445 €</b>
--	--	-----------------

002	Excédent antérieur reporté (d)	918 709 €
023	<b>Résultat (Vir. à la section d'investis.) (c) + (d)</b>	<b>998 154 €</b>



## INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>Catégorie</u>
204	PN18	Suppression PN18
204	Enfouissement des réseaux	Réseaux / Electrification
204	Chemin de la Laitière (Grand Lac)	Voirie
204	Réseau Télécom chemin de Boissy	Réseaux / Electrification
204	Eclairage	Réseaux / Electrification
	<b>Subventions d'équipement versées</b>	
100	Mairie	Bâtiments
101	Ecole Elémentaire	Bâtiments
102	Cantine-Garderie	Bâtiments
1021	Extension bâtiment scolaire	Bâtiments
1031	Ecole maternelle	Bâtiments
1032	Bibliothèque	Bâtiments
105	Services techniques	Bâtiments
106	Salle Henri Blanc	Bâtiments
107	Salle de la roselière	Bâtiments
108	Salle des associations	Bâtiments
110	Cimetière	Autres
112	Aménagement général	Autres
210	Travaux de voirie	Voirie
211	Giratoire de la Fontaine	Voirie
2111	Route du Lac	Voirie
2112	Montée de Terre-Nue	Voirie
213	Route royale	Voirie
215	Lotissement Neplé Vieux Lavoir	Voirie
216	Création de voirie Le Marais	Voirie
218	Boissy	Voirie
219	Création chemin piéton Le Colombier (ER 06)	Voirie
230	Eclairage public	Voirie
250	Equipement / Mobilier urbain	Autres
260	Electrification	Réseaux / Electrification
	<b>Total Opérations</b>	
	<b>3 310 004 €</b>	
	<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	
	<b>3 695 294 €</b>	
16	Remboursement emprunts	90 370 €
27	Autres immobilisations financières	5 350 €
20	Dépenses imprévues	68 601 €
	<b>DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>164 321 €</b>
4581	Compte de tiers	18 900 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 878 515 €</b>
41	Opérations patrimoniales	10 000 €
001	Déficit antérieur reporté	90 866 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 979 381 €</b>
	<b>RECETTES</b>	
101	Ecole	11 225 €
102	Cantine-Garderie	500 000 €
1032	Bibliothèque	500 €
104	Eglise	4 065 €
107	Salle de la Roselière	138 000 €
109	2 rue de la gare	2 767 €
110	Cimetière	13 962 €
210	Travaux de voirie	40 790 €
211	Giratoire de la Fontaine	582 720 €
2112	Montée de Terre-Nue	100 000 €
213	Route Royale	23 100 €
266	Mur du Néplé	70 000 €
	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 487 129 €</b>
	<b>RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>1 487 129 €</b>
10	Dotation, fonds divers, réserves	176 698 €
16	Emprunt et dette assimilée	1 250 000 €
024	Produits de cessions	8 000 €
	<b>RECETTES FINANCIERES</b>	<b>1 434 698 €</b>
4582	Compte de tiers	18 900 €
021	Virement de la section de fonctionnement	998 154 €
040	Amortissement des immobilisations	40 500 €
041	Opérations patrimoniales	0 €
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>3 979 381 €</b>
001	Excédent antérieur reporté	0 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 979 381 €</b>



Catégorie	Montant
Suppression PN18	268 830 €
Bâtiments	1 882 420 €
Voirie	1 415 164 €
Réseaux / Electrification	99 160 €
Autres	29 720 €
<b>Total</b>	<b>3 695 294 €</b>